



ORGANISATION JEUNES A 11 SAISON 2023 - 2024

CATEGORIE U18

a) 1^{ère} phase

- Niveau U18 brassage départemental : 2 poules de 10 et 9 équipes - matches aller simples. Les équipes classées 1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} de chaque poule, ainsi que le meilleur 4^{ème} des 2 poules accèdent au championnat U18 Départemental 1, 2^{ème} phase. Le moins bon 4^{ème} ainsi que les équipes classées 5^{ème} et 6^{ème} + le meilleur 7^{ème} accèdent au championnat U18 Départemental 2, 2^{ème} phase. Les 6 équipes restantes participeront au championnat U18 Départemental 3.

b) 2^{ème} phase

- U18 Départemental 1 : une poule de 7 équipes - matches aller-retour. L'équipe classée à la 1^{ère} place à l'issue de cette 2^{ème} phase est déclarée championne des Landes.
- U18 Départemental 2 : une poule de 6 équipes - matches aller-retour. L'équipe classée à la 1^{ère} place à l'issue de cette 2^{ème} phase est déclarée championne des Landes.
- U18 Départemental 3 : une poule de 6 équipes - matches aller-retour. L'équipe classée à la 1^{ère} place à l'issue de cette 2^{ème} phase est déclarée championne des Landes.

CATEGORIE U17

- Niveau accès LFNA (**pas d'accession à mi-saison – 1 montée en fin de saison**) : une poule de 11 équipes - matches aller-retour. Championnat régulier sur toute la saison. L'équipe classée à la 1^{ère} place accède au championnat U18 Régional 2 en fin de saison. Les clubs engagés à ce niveau ne pourront pas renoncer à l'accession LFNA.

CATEGORIE U15

- Niveau accès LFNA (**pas d'accession à mi-saison – 1 montée en fin de saison**) : une poule de 9 équipes - matches aller-retour. Championnat régulier sur toute la saison. L'équipe classée à la 1^{ère} place accède au championnat U16 Régional 2 en fin de saison. Les clubs engagés à ce niveau ne pourront pas renoncer à l'accession LFNA.

a) 1^{ère} phase

- Niveau brassage départemental : 4 poules de 7 et 6 équipes – matches aller simples. Les équipes classées à la 1^{ère} et 2^{ème} place de chaque poule accèdent au championnat U15 Départemental 1, 2^{ème} phase. Les équipes classées à la 3^{ème} et les 3 meilleurs 4^{ème} accèdent au championnat U15 Départemental 2, 2^{ème} phase. Le moins bon 4^{ème}, les équipes classées à la 5^{ème} place de chaque poule et le meilleur 6^{ème} accèdent au championnat U15 Départemental 3, 2^{ème} phase. Les 6 équipes restantes participeront au championnat U15 Départemental 4.

b) 2^{ème} phase

- U15 Départemental 1 : une poule de 8 équipes – matches aller-retour. L'équipe classée à la 1^{ère} place à l'issue de cette 2^{ème} phase est déclarée championne des Landes
- U15 Départemental 2 : une poule de 7 équipes – matches aller-retour. L'équipe classée à la 1^{ère} place à l'issue de cette 2^{ème} phase est déclarée championne des Landes
- U15 Départemental 3 : une poule de 6 équipes – matches aller-retour. L'équipe classée à la 1^{ère} place à l'issue de cette 2^{ème} phase est déclarée championne des Landes
- U15 Départemental 4 : une poule de 6 équipes – matches aller-retour. L'équipe classée à la 1^{ère} place à l'issue de cette 2^{ème} phase est déclarée championne des Landes

